

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 27 mars 2023

Nombre de membres du
Bureau :

En exercice : 35
Présents : 20
Pouvoirs : 8
Votants : 28

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-sept mars,
A neuf heures trente,
se sont réunis au siège du Syndicat à St Priest en Jarez , les membres du
Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine
THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le vingt mars
deux mille vingt-trois.

OBJET

**Délibération
2023_03_27_19B
Candidature au fonds
d'accélération de la
transition écologique
dans le territoire –
Fonds vert :**

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis
CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL,
Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN,
Didier PICARD, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Séverine REYNAUD,
Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT, Xavier VILLARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 26

Vote Contre : 0

Abstentions : 2

Pouvoirs déposés :

- Mandant : Gérard BAROU	- Mandataire : Thierry GOUBY
- Mandant : Georges BERNAT	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Vincent BONNICI	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Jean-Paul CAPITAN	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Didier PONCET	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Pascal PONCET	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Pierre VERICEL	- Mandataire : Séverine REYNAUD

Absent(s) excusé(s) :

Gérard BAROU, Georges BERNAT, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN,
Nicolas CHARGUEROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie
FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Gilles PERRONNET,
Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PONCET, Pascal PONCET, Pierre VERICEL.
Le secrétariat a été assuré par M. Didier PICARD

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT la mise en place par l'Etat, du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires et de sa priorité en matière de soutien à la rénovation de l'éclairage public.

CONSIDERANT que conformément à ses statuts, le SIEL-TE Loire peut réaliser des travaux et bénéficier de subvention en lien avec l'éclairage public pour le compte de ses adhérents.

CONSIDERANT que le SIEL-TE Loire est éligible à la mesure liée à l'éclairage public du fonds vert et qu'il mutualisera le bénéfice du Fonds vert au service de la pérennisation de l'aide à ses adhérents.

CONSIDERANT le plan de financement pour l'année 2023 suivant :

BILAN FINANCIER	
Modernisation du parc d'éclairage public	
Dépenses (HT)	
Travaux	2 553 790.35 €
TOTAL	2 553 790.35 €
Recettes (HT)	
Fonds Vert	600 000.00 €
SIEL-TE Loire	1 953 790.35 €
TOTAL	2 553 790.35 €

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

APPROUVE le plan de financement pour l'année 2023 relatif au projet de modernisation du parc d'éclairage public

AUTORISE Madame la Présidente à déposer un dossier de demande de subvention au Fonds Vert et à signer toute pièce à intervenir.

Fait et délibéré en séance
Le 27 mars 2023
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.